

La qualité de la langue après la loi 101

Christian Vandendorpe

Number 36, December 1979

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51351ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vandendorpe, C. (1979). La qualité de la langue après la loi 101. *Québec français*, (36), 62–63.

LA QUALITÉ DE LA LANGUE... APRÈS LA LOI 101



Du 30 septembre au 4 octobre, 500 personnes invitées par l'Office de la langue française se sont interrogées sur la qualité de la langue au Québec après la loi 101. Le comité d'organisation avait bien fait son travail. Quatre grands secteurs étaient représentés à ces assises: la publicité, l'enseignement, l'Administration et les médias. Partant de problèmes concrets différents et de conceptions de la langue parfois très éloignées, les nombreuses communications ont donné lieu à des débats et à des discussions de couloirs. Comme il fallait s'y attendre, chaque groupe de professionnels a plaidé sa cause pour ensuite prendre à partie les autres groupes qui, à leur tour, ont témoigné de leur bonne volonté et de leur impuissance. Ainsi, l'administrateur a critiqué l'enseignant qui a critiqué les médias et la publicité qui, à leur tour, ont pris à partie les administrateurs et ainsi de suite.

Ce petit jeu de « tennis à quatre » était prévisible. Il n'était certainement pas inutile. D'abord, parce qu'il est foncièrement sain pour une société que les principaux diffuseurs de la langue publique se disent mutuellement ce qu'ils essaient de faire et ce qu'ils pensent que les autres devraient faire. Ensuite et surtout, parce qu'il est grand temps de prendre conscience que la langue est une responsabilité collective et qu'on ne saurait demander à un groupe en particulier d'assumer seul cette responsabilité.

Les enseignants de français étaient sans doute les plus conscients de cette évidence. Ils ont été parmi les premiers à l'affirmer, par l'AQPF et son *Livre noir* « sur l'impossibilité (presque totale) d'enseigner le français au Québec » (1969) et ce, bien avant que les journaux ne s'intéressent à ce problème. Par la réalité quotidienne de leur métier, les enseignants savent combien il est difficile d'agir efficacement, par le seul cadre scolaire, sur la langue habituelle d'un individu, fût-il aussi souple et réceptif qu'un enfant de six ans. Gilles Gagné, dans sa communication, a très bien mis en lumière les multiples

impasses qui cernent l'enseignant de français. En fait, ce dernier, s'il veut remplir son rôle auprès de tous les enfants, doit s'engager sur une voie étroite et difficile. Il faut le savoir. Il faut le dire.

Les médias

La plupart des intervenants ont insisté sur le fait que le langage de la publicité, comme celui des médias, ne fonctionne pas en vase clos. Il est nécessairement conditionné par la qualité de la formation linguistique des rédacteurs et des journalistes. À cet égard, on a dénoncé les carences des écoles de journalisme et de publicité en ce qui a trait à la formation linguistique.

Pour améliorer les textes qu'ils publient, certains journaux ont pris des mesures intéressantes. Ainsi, au *Journal de Montréal* (cible de tant de récriminations), des correcteurs linguistiques suivent de près, pendant une semaine, tous les textes d'un journaliste et lui expliquent les erreurs qu'il a pu commettre. Au *Soleil*, chaque papier est relu par au moins un collègue et l'embauche de nouveaux journalistes est beaucoup plus sélective qu'auparavant.

Mais ces mesures correctives compensent difficilement le problème de la pauvreté du lexique. Selon Gerald Leblanc, du *Devoir*, le reporter moyen n'utiliserait qu'un répertoire d'environ 1500 mots. « La raison en est bien simple: afin de ne pas faire d'erreur et afin d'entrer dans des cadres rigides de temps et d'espace, le reporter s'en tient à un minimum de mots sûrs, de tournures passe-partout, d'expressions consacrées et de phrases-chocs ». Constat sévère qui met en cause les attitudes hypercorrectives et les contraintes qu'im-

posent à la langue des entreprises de presse écrite ou électronique fondées sur la production et la vente d'un « langage industriel ».

Purisme ou laxisme ?

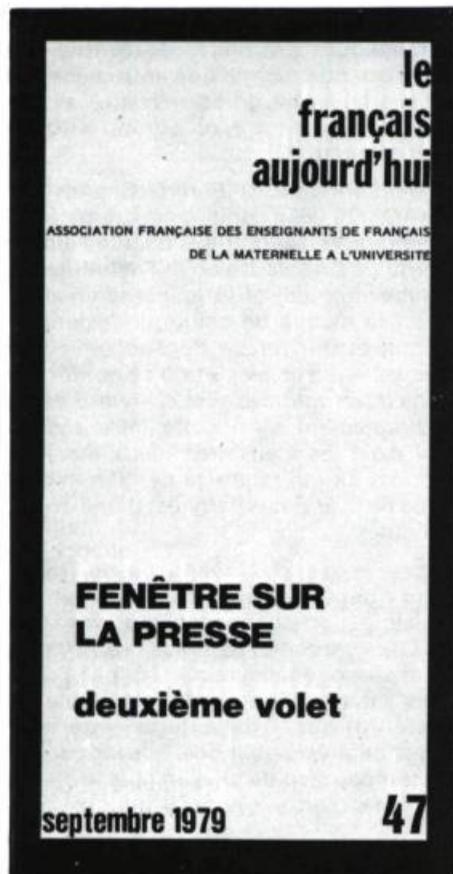
Un colloque axé sur la qualité de la langue devait inévitablement attirer un certain nombre de puristes « obsessionnels » pour lesquels la langue sert de prétexte à l'expression de tendances autoritaires, voire fascistes. C'est ainsi qu'on a pu entendre des participants déplorer la piètre qualité de la langue des Charlebois, Diane Dufresne et Louise Forestier et se demander s'il ne faudrait pas les bannir des ondes. Faut-il faire taire toute parole non normalisée ? Une telle question découle directement d'une vision excessivement étroite de la langue, vue comme un bloc monolithique et rigide. En plus d'être erronée, cette conception constitue un obstacle majeur au jeu libre d'une parole vivante, heureuse et créatrice.

Depuis plusieurs années, cependant, une telle conception du français a fait place à une appréhension plus rigoureuse de la réalité linguistique vue comme un système au sein duquel coexistent des usages différents selon les situations sociales, culturelles et géographiques particulières. Ce déplacement des perspectives a été permis par les travaux de la linguistique descriptive. Cette dernière, pourtant, a aussi ses limites. Il est naturel qu'au sein d'une société linguistiquement homogène, les linguistes se contentent de décrire la réalité et fassent confiance aux mécanismes internes d'auto-régulation pour assurer la stabilité du système. Il en va peut-être autrement dans le cas du Québec, où des conditions historiques et géographiques ont perturbé les mécanismes de régulation, au point d'altérer des secteurs entiers du vocabulaire par des termes d'origine américaine. Même si « wrench » est utilisé couramment par votre mécanicien, personne ne se risquerait à affirmer qu'il s'agit bien d'un mot français !

Vers la maturité

La situation du Québec est particulière et exige qu'on invente des solutions originales, adaptées à notre contexte. Ces solutions ne sauraient passer par une politique coercitive, du moins en ce qui concerne la qualité de la langue. Au contraire, des colloques comme celui-ci devraient à moyen terme s'avérer extrêmement féconds. Tous les participants en effet étaient d'accord pour améliorer la qualité du français, de façon à lui donner son maximum d'efficacité. Sans doute parce que chacun est conscient que la langue est le lien fondamental de la cohésion sociale. Ce consensus sur une norme avait atteint son point minimal, quasiment son point de rupture, au seuil des années 70. Après des années de culpabilisation sur le français (que Vigneault a résumées dans son mot «on ne parlait pas un français châtié, mais un français puni»), la génération de la Révolution tranquille avait exprimé sa révolte dans le jodel avec une violence inouïe. Aujourd'hui, il faut constater qu'une étape a été franchie et qu'on vient d'accéder sereinement à la maturité.

Christian VANDENDORPE



REVUES

Le français aujourd'hui

Le français aujourd'hui est la revue de l'Association française des enseignants de français (AFEF), créée en 1967, qui veut réunir tous les enseignants de français «De la Maternelle à l'Université» (projet ambitieux, mais seul réaliste) militant pour un renouveau de l'enseignement de la langue française et des textes.

Les objectifs de l'Association (et de la revue) ont été redéfinis dans un récent manifeste: 1977, *aujourd'hui le français* (Supplément au n° 39).

Les adhérents de l'AFEF, pour la plupart militants syndicaux ou politiques, pensent qu'une réflexion sur le langage, une transformation des conditions de réception et de production des textes, sont étroitement liées à un changement de société.

Partant des expériences pédagogiques engagées par ses lecteurs, *le français aujourd'hui* voudrait faciliter l'indispensable va-et-vient de la pratique à la théorie; sans pour autant pallier la carence des pouvoirs publics en matière de formation continue des enseignants.

Comme *Québec français*, *le français aujourd'hui* est une revue faite par ses lecteurs, sur le plan rédactionnel comme sur le plan financier. La revue ne reçoit aucune subvention et ne vit que de ses abonnements (3 500 individuels plus un millier d'établissements, pour un tirage de 5 000 exemplaires).

Le français aujourd'hui sort 4 numéros spéciaux par an et, depuis 1978, 6 Suppléments sous la forme d'un journal 32 x 45, de 8, 12 ou 16 pages.

Ces Suppléments rendent compte des activités des régionales de l'AFEF et des prises de position et actions du bureau national, donnent des informations sur l'actualité de la classe de français (nous avons largement diffusé — Supplément au n° 39 — le projet de programme ministériel contesté par les adhérents, projet qui menace les classes de français de la Seconde à la Terminale). Des notes de lecture visent à fournir des repères théoriques mais aussi des listes de textes intégraux utilisables en classe (en particulier dans le domaine de la

littérature enfantine — Supt 45, Mars 1979).

Quelques «fiches techniques», quelques dossiers tentent de répondre à la forte demande de certains collègues, surtout parmi les débutants. Enfin nous nous réjouissons de voir notre Courrier des lecteurs grandir à chaque nouveau numéro: à partir de cas précis, protestations d'examineurs au baccalauréat, publication de rapports d'inspection à la demande des intéressés.

Depuis quelques années, les 4 numéros annuels de la revue sont centrés chacun sur un sujet, le plus souvent à partir des contributions convergentes des lecteurs: *le théâtre* (33/34, Juin 76), *le technique* (37, Mars 77), *lectures de textes contemporains* (40, Décembre 77); ou bien en préparation aux congrès nationaux de l'AFEF: *la lecture* (32, Janvier 76), *l'oral* (39, Septembre 77, et 41, Mars 78), *l'interdisciplinarité* (45, Mars 79); ou enfin sur décision du bureau de l'Association: *les langues des Français* (35, Septembre 76), *les enfants d'immigrés* (44, Décembre 78). Parmi les derniers numéros «à succès», citons: *les contes* (43, Septembre 78, ouvert par une contribution de collègues québécois) et les n° 46 (Juin 79) et 47 (Septembre 79) sur *la presse à l'école*. À paraître: *l'Histoire dans la classe de français* (Mars 80), *le français à l'école élémentaire* (Juin 80), *la poésie* (Septembre 80), etc...

Plusieurs chroniques assurent une base commune aux numéros: linguistique (N. GUEUNIER), poésie (G. JEAN), histoire de l'enseignement du français (T. HORDÉ), littérature enfantine (G. FINIFTER, E. LAPOMME, P. LIDSKY — dont un premier choix d'articles a été réuni dans le n° 36, Décembre 1976).

Pour le Comité de Rédaction
Jean VERRIER

N.B.: Pour tout renseignement, demande de spécimen, s'adresser au Secrétariat administratif de l'AFEF: B.P. 32 — 92310 SEVRES Cedex, France.